

ETUDES PREALABLES A LA DEFINITION DES PERIMETRES DE PROTECTION DES SOURCES KARSTIQUES DE L'EST DU DEPARTEMENT

Cette étude a été réalisée dans le cadre de la définition future des périmètres de protection réglementaires de 9 captages d'eau potable de l'Est de Tarn-et-Garonne. Les 9 sources concernées sont celles du Candé, de Couron, de Font-Claret, de Fontlongue, de la Gourgue, de Livron, de Labro, de Saint-Géry et de Thouriès. Pour chacune des sources, l'étude doit permettre de délimiter les bassins d'alimentation, de définir la structure et le fonctionnement des systèmes aquifères, d'inventorier les foyers de pollution susceptibles d'altérer la qualité des eaux. Afin de répondre à ces trois objectifs, il a été procédé à des mesures et acquisitions d'ordre hydrogéologique, hydrologique, climatologique, physicochimique et socio-économique. C'est, entre autres, l'équipement des 9 sources par des stations automatiques de mesures du niveau, de la conductivité et de la température.

Auteurs du document : SOGREAH, AEAG, REGION MIDI PYRENEES, CONSEIL GENERAL TARN ET GARONNE

Obtenir le document : [Agence de l'Eau Adour Garonne](#)

Diffuseur des métadonnées : Agence de l'Eau Adour Garonne

Mots clés : SOURCE, PERIMETRE DE PROTECTION, KARST, GEOLOGIE, HYDROGEOLOGIE, HYDROLOGIE, CLIMATOLOGIE, BILAN HYDRIQUE, POLLUTION, FLUORESCENCE

Date : 1997-06-01

Type de ressource : Document

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : H 30554/1-2

Langue : Français

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/etudes-prealables-a-la-definition-des-perimetres-de-protection-des-sources-karstiques-de-l-est-du-de0>

Evaluer cette notice: